

Département de la Dordogne  
**DOSSIER D'INVENTAIRE**  
PETIT PATRIMOINE RURAL BÂTI DU PÉRIGORD

CONSEIL GÉNÉRAL  
Conseil d'Architecture d'Urbanisme  
et d'Environnement de la Dordogne  
(C.A.U.E. 24).

LA PIERRE ANGULAIRE  
Fédération des Aînés ruraux  
de la Dordogne  
(Association loi de 1901)



**Arrondissement : Bergerac**  
**Canton : Issigeac**  
**Commune : Saint-Léon d'Issigeac**  
**Lieu-dit : le bourg**  
**Édifice : pierre tombale**  
**DOSSIER n°2 (nouvelle série)**

## LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Cartes IGN - extrait du CD 24 Sud

Longitude (référée au méridien international) : 0° 41' 23,5"

Latitude Nord : 44° 43' 13,5"

Altitude : 148 m



Échelle : 1/10 000

## LOCALISATION CADASTRALE

Cadastre révisé en : 1933 à jour en : 1987

conforme en : 2002

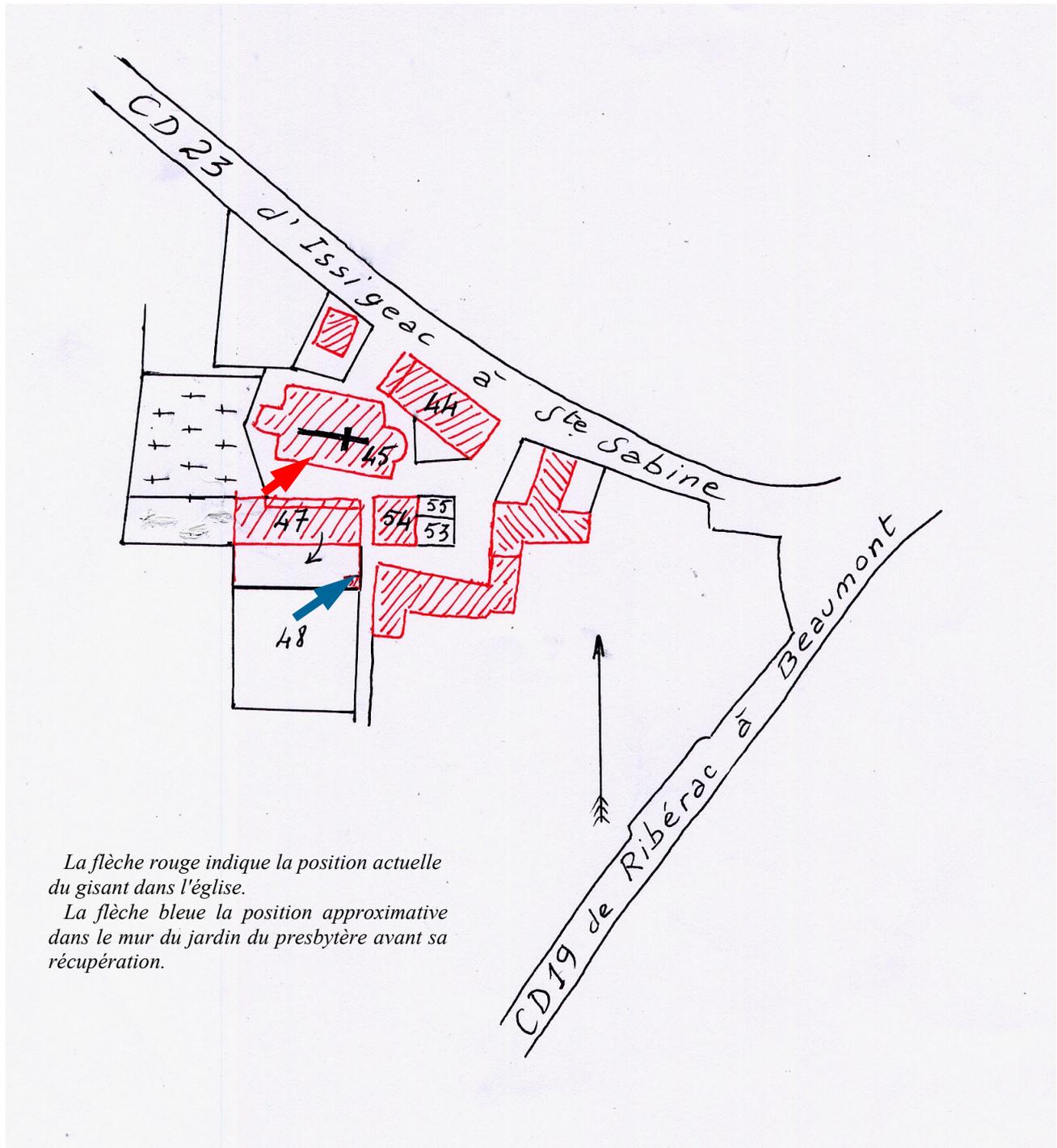
Échelle : 1/1250

Section : B

Feuille n°1

Parcelle n°45 Nature : église

Propriétaire : la commune



*La flèche rouge indique la position actuelle du gisant dans l'église.*

*La flèche bleue la position approximative dans le mur du jardin du presbytère avant sa récupération.*

## LOCALISATION CADASTRALE ANCIENNE

Cadastre en date de : 1823

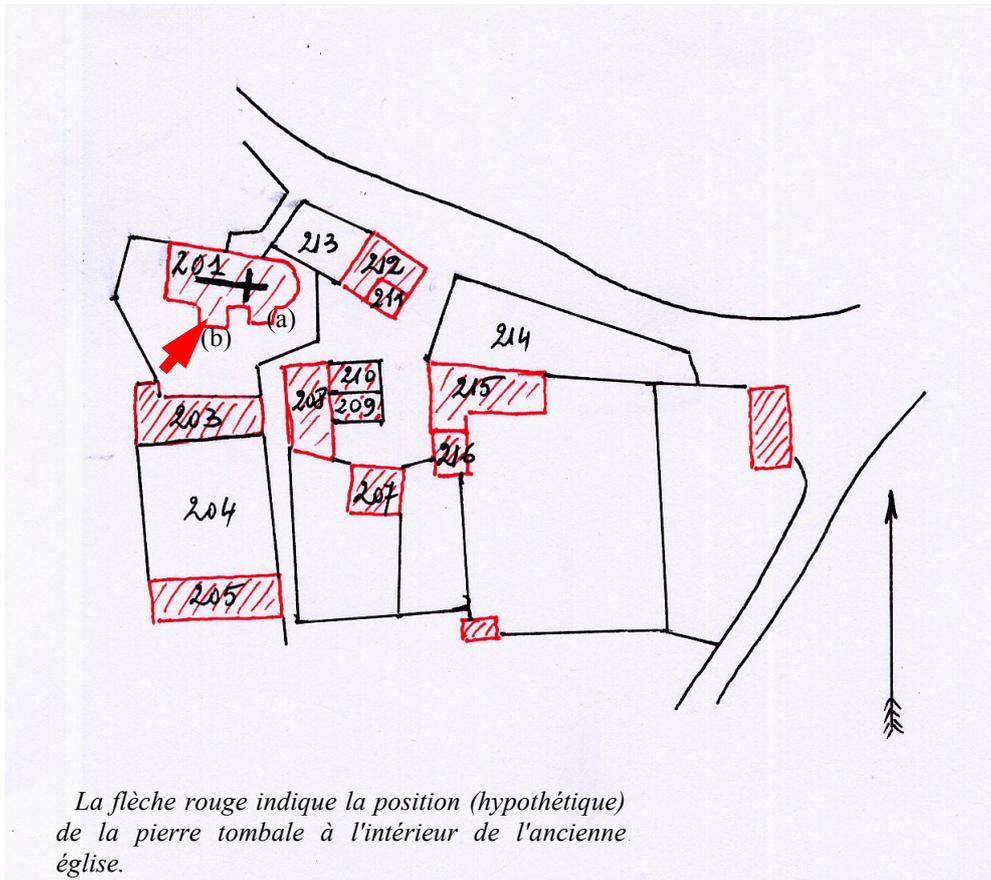
Échelle : 1/1250

Section : B

Feuille n°1

Parcelle n°201 Nature : ancienne église

Propriétaire (si la parcelle est du domaine privé, donner, dans toute la mesure du possible, la succession chronologique des propriétaires) : la commune



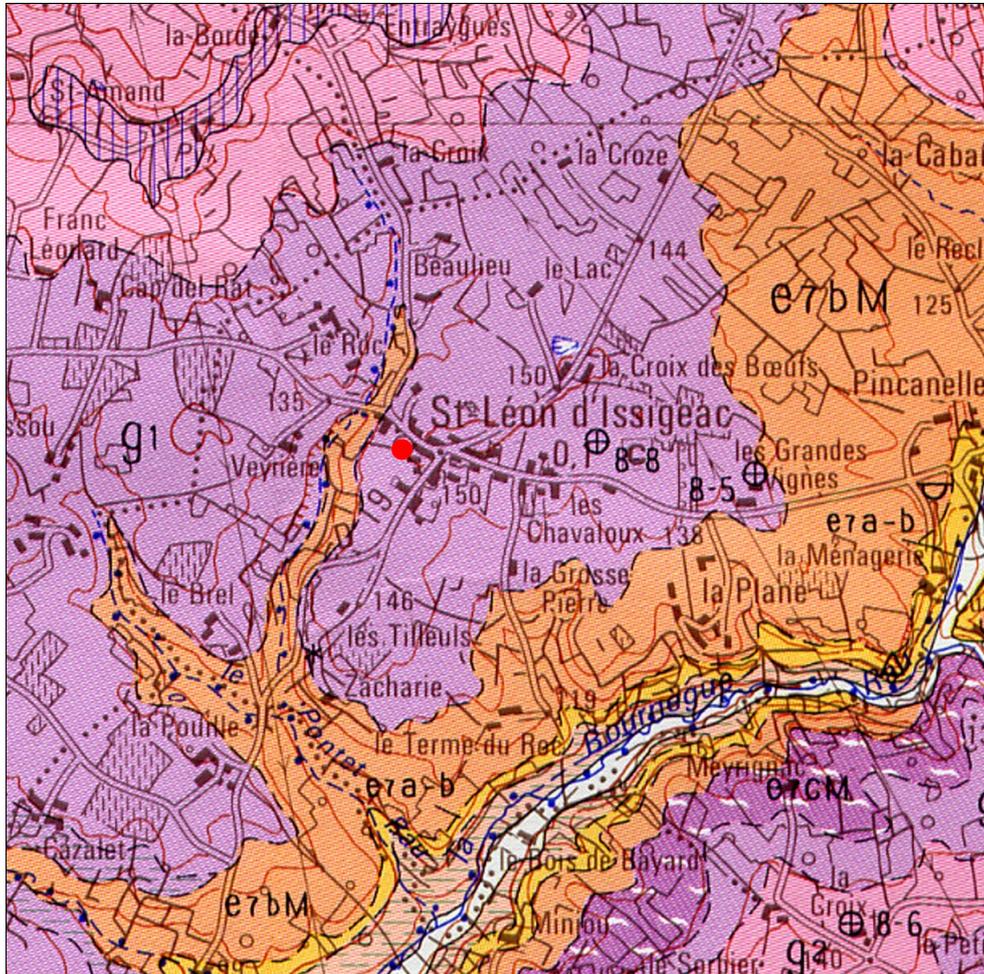
*La flèche rouge indique la position (hypothétique) de la pierre tombale à l'intérieur de l'ancienne église.*

## ENVIRONNEMENT

Carte géologique (B.R.G.M.) n°

dite

Échelle : 1/25 000

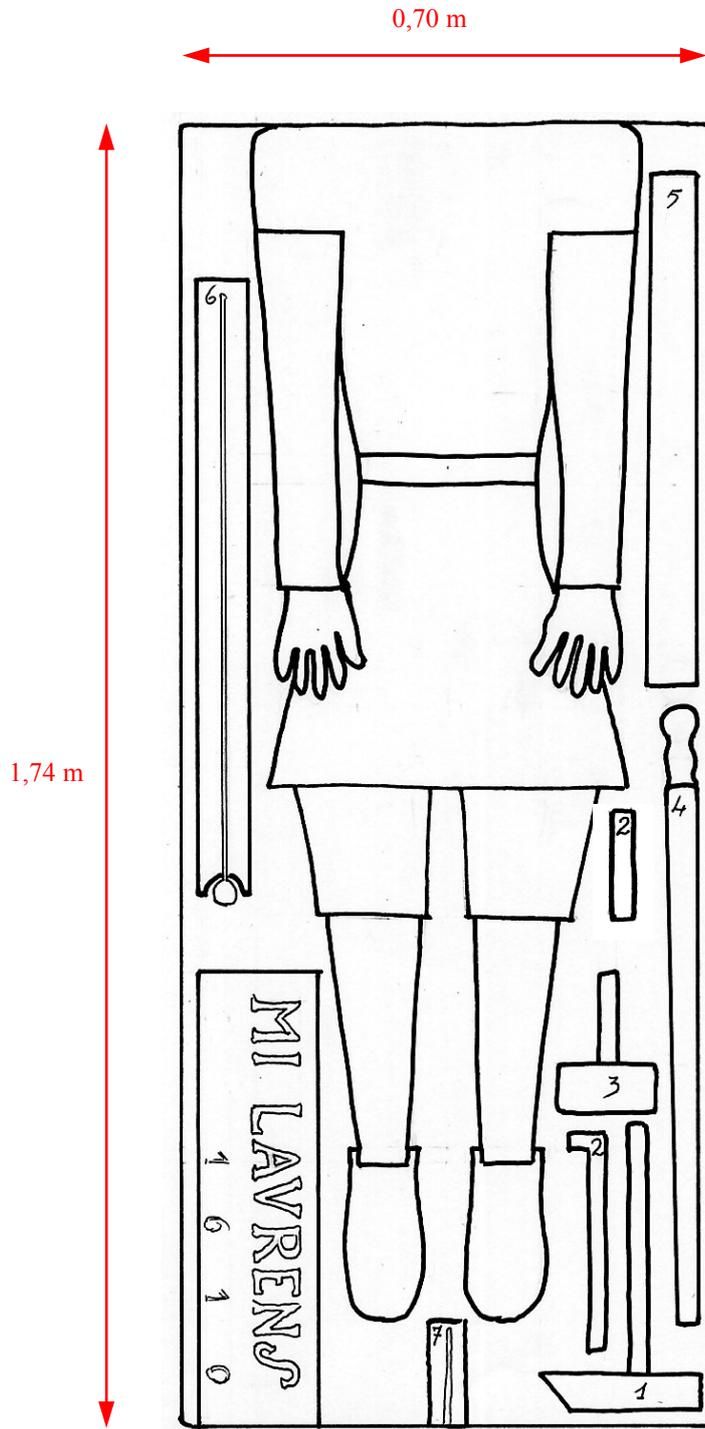


Nature du sol et particularités paysagères

La carte géologique n'est donnée que pour mémoire, l'objet qui fait le sujet de ce dossier étant à l'intérieur de l'église.

# DESCRIPTIF GRAPHIQUE

Échelles : 1/10



## DESCRIPTIF ÉCRIT

Cette pierre tombale (longueur 1,74 m ; largeur 0,70 m), malheureusement étêtée, est celle d'un maçon, reconnaissable à ses outils :

1- marteau à retailer la pierre, peut-être une polka ;

2- burins ou ciseaux ;

3- massette ;

4- il est difficile de choisir entre compas et épée. Le compas va de soi ; mais l'épée n'est pas à rejeter car si, à titre individuel, un maçon ne peut normalement pas porter l'épée, la royauté l'avait cependant autorisé en reconnaissance de la corporation ;

5- la règle ;

6- fil à plomb ;

7- outil non identifiable (peut-être un niveau ?).



Le gisant représente le maçon revêtu d'une blouse à manches longues avec ceinture, d'où sort une culotte à courtes jambes. Il a des chaussures, mais, curieusement, les pieds sont tendus à l'horizontale, ce qui n'est pas une position naturelle.

À ses pieds et sur sa droite, sculptés sur un cartouche rectangulaire, en lettres de 6 cm de hauteur, son prénom abrégé, MI pour Michel et son nom, LAURENS, au-dessous, en lettres de 4 cm, une date, 1610, assurément celle de son décès ou de son inhumation.

Le corps est en relief de 5 à 10 cm selon l'endroit, les autres objets de 1 à 2 cm.

La pierre est isolée du sol grâce à trois pierres dressées de 40 cm de hauteur environ.

La facture est très grossière et simpliste ; c'est l'œuvre d'un maçon, bon tailleur de pierre, mais piètre sculpteur (voir le détail de sa main gauche).



Comme on le verra dans l'historique, cette pierre a connu bien des tribulations qui ne l'ont pas ménagée et bien des ébréchures, bien des écornures sont venues s'ajouter à la décapitation.

## HISTORIQUE ET SOURCES DOCUMENTAIRES

Au cours de la réunion du 5 octobre 1882 (Bulletin de le SHAP, tome IX, p.528 et 529), le président informait les membres présents qu'il avait reçu une note sur une pierre tombale du XVII<sup>e</sup> siècle, trouvée dans l'église de Saint-Léon d'Issigeac, lorsqu'on la démolissait, et qui méritait d'être remarquée.

*« Cette pierre [dit le signataire de la note] mesure 1,75 m de longueur, sur 0,69 m de largeur. Le mort est représenté étendu sur le dos, les mains sur les cuisses ; la sculpture est grossière. Le mort avait peut-être préparé son tombeau lui-même, et le ciseau d'un maître maçon de campagne, à cette époque surtout, ne pouvait guère produire un chef-d'œuvre.*

*À gauche de la statue est un fil à plomb ; à sa droite, une règle, un grand compas, deux ciseaux et deux marteaux. Sous les pieds est un dernier instrument, peut-être un niveau.*

*Sur la gauche, le long de la jambe, se lit l'inscription MI LAURENS, Michel Laurens, et au-dessous la date 1610.*

*Cette pierre tombale recouvrait-elle le tombeau du constructeur de l'église, qui datait de la même époque ? C'est possible.*

*La famille Laurent existe encore à Saint-Léon. Une des branches exerçait traditionnellement la profession de maçon. C'est à elle qu'appartenait Michel Laurent.»*

On ne connaît ni l'auteur de la note, ni les sources qu'il a utilisées pour affirmer certains faits (par exemple, la date de construction de l'ancienne église, ou encore liens de parenté entre les différents Laurent (ou Laurens). Il ajoutait d'ailleurs, pour appuyer ses dires, l'acte de décès d'un membre de la famille, sans doute un neveu de notre maçon : *le trente unième jour de janvié 1692, a esté enterré dans ses tombeaux Blaise Laurens dit Cazalès, laboureur du présent bourg,*" précisant encore : *« ce tombeau de famille était placé dans le cimetièrre, comme le prouve l'acte de décès de Guillaume Laurent en 1711.»*

Nous avons reproduit ce texte, bien qu'il fasse çà et là double emploi avec la description que nous avons faite, car il prouve deux choses : la première est qu'il s'agit bien du même gisant, la seconde est, qu'en 1882, il avait été sorti de l'ancienne église pendant sa démolition.

Cette église était celle qui avait été construite au début du XVII<sup>e</sup> siècle et qui figure sur l'ancien cadastre car elle ne fut démolie qu'en 1880 pour laisser la place à l'église actuelle. C'est donc peu après cette date, à l'occasion de travaux faits sur le domaine presbytérial, que le gisant fut incorporé au mur du jardin. La nouvelle église fut achevée en 1882. Son centenaire fut fêté en 1992 et ce fut une bonne occasion pour remettre la pierre tombale à sa place dans l'église.

On peut émettre une hypothèse quant à la place qu'elle occupait dans l'ancienne église. Sur le mur sud (se reporter à l'ancien cadastre), on distingue en (a) la sacristie et en (b) ce qui pouvait être une chapelle où pouvaient avoir trouvé place quelques tombeaux dont celui de Michel Laurens ; on ne voit pas en effet d'autres raisons évidentes expliquant la présence de cette pierre à l'intérieur de l'église. L'existence du tombeau de Guillaume dans le cimetière n'infirme pas l'hypothèse, plus d'un siècle s'étant écoulé entre temps.

**DEVENIR DE L'ÉDIFICE****OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS DU RÉDACTEUR**

Cette vieille pierre a donc retrouvé sa place originelle, ou à peu près. Malgré son caractère un peu fruste, ce qui ne la rend pas moins émouvante, elle mériterait d'être mieux mise en valeur et présentée avec une petite notice historique.

**RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS**

**Antenne : Beaumont**

**Noms et prénoms des rédacteurs**

**Jean Darriné**

**Dossier achevé le : avril 2005**